

LE BREF

LE FRANÇAIS, LANGUE DE TRAVAIL ET DE SERVICE

MAI 2025
VOLUME 54 - NO 1

PROFILS DE
MEMBRES P.13

ANNONCES
DIVERSES P.17

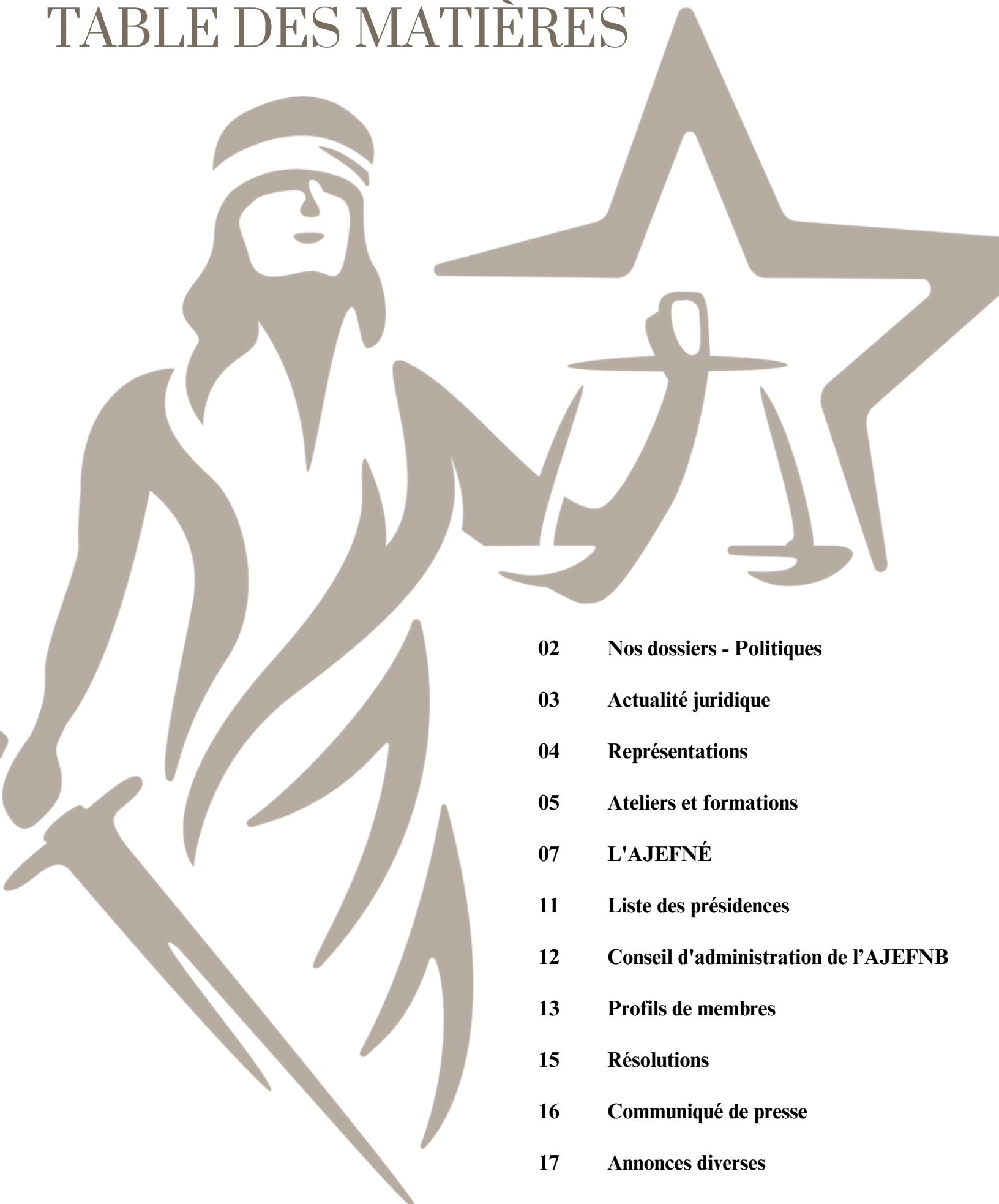
W W W . A J E F N B . N B . C A



AJEFNB

Association des
juristes d'expression française
du Nouveau-Brunswick

TABLE DES MATIÈRES



02	Nos dossiers - Politiques
03	Actualité juridique
04	Représentations
05	Ateliers et formations
07	L'AJEFNÉ
11	Liste des présidences
12	Conseil d'administration de l'AJEFNB
13	Profils de membres
15	Résolutions
16	Communiqué de presse
17	Annonces diverses

Rencontre avec le ministre de la Justice et Procureur général, l'honorable Rob McKee et le ministre responsable de la Francophonie et de la Sécurité publique, l'honorable Robert Gauvin

Le lundi 3 février 2025, l'AJEFNB a rencontré l'honorable Rob McKee et l'honorable Robert Gauvin afin de discuter des dossiers entourant le Secrétariat aux langues officielles, l'aspect linguistique dans les mises en candidature des juges de la Cour provinciale, la traduction des décisions de la Cour du Banc du Roi ainsi que l'importance de l'accès à la justice en français dans la province, entre autres, dans la Péninsule acadienne.

Cette rencontre a permis d'établir les bases d'une relation axée sur la collaboration entre l'association et le nouveau gouvernement provincial. Des rencontres régulières entre nos deux entités semblent être dans les priorités des tous.

Nous remercions les ministres pour leur ouverture et leur écoute. Nous souhaitons que cette collaboration durable persiste!

Intervention à la CSC

(Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick c. Le très honorable premier ministre du Canada)

Lors de sa dernière rencontre du conseil d'administration, l'AJEFNB a décidé qu'elle allait faire une demande d'intervention à la Cour suprême du Canada dans le dossier *Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick c. Le très honorable premier ministre du Canada* (Dossier 41398). À titre de rappel, voici le sommaire qu'en fait la Cour :

Sur l'avis du premier ministre du Canada, le Bureau du Conseil privé a recommandé que la gouverneure générale émette un décret en conseil nommant une lieutenant-gouverneure au Nouveau-Brunswick qui n'était pas bilingue. En première instance, cette nomination ne respectait pas les exigences de bilinguisme des par. 16(2), 16.1(2) et 20(2) de la Charte. La Cour d'appel a infirmé cette décision, la nomination d'un lieutenant-gouverneur non bilingue ne viole pas les par. 16(2), 16.1(1), 18(2) et 20(2) de la Charte.



REPRÉSENTATIONS

Janvier 2025 à avril 2025

8 janvier 2025 : Visioconférence du réseau de la FAJEF (M^e Pascale Rioux-Doucet)

27 mars 2025 : Événement 5 à 7 de l'AJEFNÉ à Halifax (M^e J.M. Denis Lavoie)

20 janvier 2025 : Activité “Café Recrutement” à la Faculté de droit de l'Université de Moncton (M^e Pascale Rioux-Doucet et Mme Amélie Ouellette)

5 avril 2025 : Commanditaire du Banquet des personnes finissantes de la Faculté de droit de l'Université de Moncton

22 janvier 2025 : Rencontre de l'Équipe Acadie par vidéoconférence (M^e J.M. Denis Lavoie)

3 février 2025 : Rencontre avec le ministre de la Justice et Procureur général, l'honorable Robert McKee et le ministre responsable de la Francophonie, l'honorable Robert Gauvin (M^e J.M. Denis Lavoie)

5 mars 2025 : Visioconférence du réseau de la FAJEF (M^e Pascale Rioux-Doucet)

11 mars 2025 : Événement de l'Association du Barreau canadien avec le juge en chef du Canada et le juge en chef du Nouveau-Brunswick à Moncton (M^e J.M. Denis Lavoie et M^e Florian Arseneault)



ATELIERS ET FORMATIONS

Janvier 2025 à avril 2025

24 janvier 2025 : Conférence juridique gratuite sur les testaments et procurations à Shippagan (M^e Kevin J. Haché)

26 février 2025 : Conférence juridique gratuite sur les testaments et procurations à Dieppe (M^e Mélanie McGrath)

27 janvier 2025 : Conférence juridique gratuite sur les testaments et procurations à Caraquet (M^e Kevin J. Haché)

11 mars 2025 : Conférence juridique gratuite sur les testaments et procurations à Bouctouche (M^e Mélanie McGrath)

29 janvier 2025 : Conférence juridique gratuite sur les testaments et procurations à Tracadie (M^e Kevin J. Haché)

17 mars 2025 : Conférence juridique gratuite à l'école secondaire Népisiguit de Bathurst dans le cadre du projet dans les écoles secondaires francophones (M^e Alexandre Vienneau)

5 février 2025 : 2 conférences juridique sur le droit à la Polyvalente Thomas Albert de Grand-Sault dans le cadre du projet dans les écoles secondaires francophones (M^e Alexandre Vienneau)

19 mars 2025 : Conférence juridique gratuite sur les testaments et procurations par vidéoconférence (M^e Mélanie McGrath)

19 février 2025 : Conférence juridique gratuite sur les testaments et procurations à Beresford (M^e Florian Arseneault)

20 mars 2025 : Les récents développements dans le domaine de la réglementation des marchés financiers par le professeur Jason Alcorn



ATELIERS ET FORMATIONS

Janvier 2025 à avril 2025

20 mars 2025 : 2 conférences juridiques gratuites à l'école W.A. Losier de Tracadie dans le cadre du projet dans les écoles secondaires francophones (M^e Alexandre Vienneau)

21 mars 2025 : L'intelligence artificielle par le professeur Nicholas Léger Riopel

24 mars 2025 : Un an après l'entrée en vigueur de la Loi sur la prise de décision accompagnée et la représentation : Bilan et Perspectives pour les Avocats par M^e Marie-Eve Nowlan

24 mars 2025 : 2 conférences juridiques gratuites à l'école l'Odyssée de Moncton dans le cadre du projet dans les écoles secondaires francophones (M^e Alexandre Vienneau)

25 mars 2025 : 2 conférences juridiques gratuites à l'école secondaire Népisiguit de Bathurst dans le cadre du projet dans les écoles secondaires francophones (M^e Alexandre Vienneau)



27 mars 2025 : Le financement, l'accès aux capitaux et le marché dispensé par le professeur Jason Alcorn

27 mars 2025 : Conférence juridique gratuite sur les testaments et procurations à Campbellton (M^e Johanne Thériault Poulin)

2 avril 2025 : 3 conférences juridiques gratuites à l'école Saint-Anne de Fredericton dans le cadre du projet dans les écoles secondaires francophones (M^e Alexandre Vienneau)





Le 6 mars 2025, À Tusket

Réal Boudreau : Un défenseur passionné de la communauté acadienne de la Nouvelle-Écosse

Maître Réal Boudreau, avocat renommé de Pubnico, Nouvelle-Écosse, a eu une carrière impressionnante où il a mis son expertise juridique au service de la communauté acadienne. Son engagement envers la défense des droits linguistiques et l'accessibilité des services juridiques en français a marqué l'évolution de la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse. Plutôt que de considérer sa retraite comme une fin, il préfère parler d'une « transition », une période où il continue de contribuer à sa communauté dans un rôle différent.

Dès ses débuts en 1987 à Pubnico, Réal Boudreau s'est démarqué par son attachement à sa communauté. Il a dirigé un bureau satellite à Pubnico avant de s'associer avec Louis d'Entremont, un partenariat qui a permis de répondre aux besoins juridiques de la communauté acadienne dans les deux langues officielles. « Pour moi, le droit est un portail qui m'a donné l'occasion, d'abord, de comprendre des aspects importants pour la communauté acadienne », explique-t-il. Son approche allait bien au-delà des heures facturables ; il voyait le droit comme un outil pour œuvrer au bénéfice de sa communauté.

Au fil des années, Maître Boudreau a collaboré avec de nombreuses institutions francophones, dont l'Université Sainte-Anne, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse et l'Association des juristes d'expression française de la Nouvelle-Écosse (AJEFNÉ). « Bien sûr, ce n'est pas moi qui ai mené tous les dossiers, car parfois, il y avait besoin de spécialisations et de ressources que je n'avais pas », précise-t-il humblement, en valorisant le travail collectif.

Réal Boudreau s'est également impliqué dans des dossiers clés pour la défense des droits linguistiques en Nouvelle-Écosse. Il a notamment coordonné des équipes juridiques pour des causes électorales complexes, apportant une expertise précieuse en gestion et en stratégie juridique. « Mon rôle principal a été surtout la coordination et de m'assurer que tout se déroulait bien », souligne-t-il. Ces dossiers ont renforcé son engagement envers l'avancement des droits linguistiques dans une province majoritairement anglophone.

Son dévouement envers sa communauté ne s'arrête pas au domaine juridique. Réal Boudreau a hérité d'une tradition familiale d'engagement communautaire. Son grand-père et sa grand-mère étaient des piliers de la préservation culturelle acadienne, et cette influence profonde l'a guidé tout au long de sa vie. « Avec l'histoire de ma communauté à Pubnico-Ouest, j'ai baigné

dans cet environnement », confie-t-il, ajoutant que cet héritage l'a inspiré à transmettre des valeurs similaires à ses enfants.

En regardant vers l'avenir, Maître Boudreau reste préoccupé par les défis auxquels font face les jeunes avocats bilingues. Il insiste sur l'importance de la formation en droit en français, une compétence qu'il considère comme essentielle pour répondre aux besoins de la communauté acadienne. « Connaître le droit en français est un atout indéniable », affirme-t-il, tout en avertissant que les réalités professionnelles en Nouvelle-Écosse impliquent une pratique majoritairement en anglais. Il souligne également la nécessité de renforcer les infrastructures juridiques pour garantir un service équitable en français, notamment au niveau du personnel de soutien dans les cours provinciales.

La carrière de Réal Boudreau est un exemple inspirant de résilience, d'engagement et de passion. « C'est une question de survivance, et il faut s'engager », déclare-t-il, laissant derrière lui un héritage durable qui continue de galvaniser la communauté acadienne. Son histoire rappelle que, même dans un contexte minoritaire, des efforts collectifs et une volonté inébranlable peuvent ouvrir la voie à de grandes avancées.





Le 27 mars 2025, À Halifax

Cinq à Sept pour les juristes

Thème : Renforçons nos liens !

L'AJEFNÉ et l'ABC section Nouvelle-Écosse étaient ravis de tenir le deuxième 5 à 7 annuel organisé le 27 mars 2025 à Halifax avec comme invité exceptionnel, Maître Denis Lavoie, le président de l'AJEFNB.

Cet événement a réuni des professionnels du droit provenant de la province - francophones et francophiles pour partager des idées et établir des liens durables au-delà des divisions linguistiques et culturelles. Cet événement de réseautage encourage toujours les personnes qui parlent couramment le français, mais aussi celles qui s'intéressent à cette langue et qui aimeraient être plus à l'aise pour la parler et la comprendre, à participer.

Le thème de cette année était *Renforçons nos liens*.

À l'occasion, Maître Denis Lavoie a tenu, par sa présence, à souligner le lien historique entre les deux seules associations de juristes d'expression française de la région atlantique. C'est ainsi que l'AJEFNB et l'AJEFNÉ se rapprochent davantage afin d'offrir une plus grande force face aux enjeux

concernant l'accessibilité des services juridiques en français. Il s'agit aussi d'offrir une plus grande plateforme de collaboration et d'opportunité pour les juristes acadiens et francophones de l'Atlantique. L'expertise de l'AJEFNB, soutenue par plus de 300 membres, n'est plus à démontrer sur la scène publique et politique. De plus, l'organisme a su développer une offre de service riche avec des conférences ou vidéoconférences pour le grand public et des formations professionnelles ou autres événements pour ses nombreux membres. C'est avec ces expériences et ces compétences que l'AJEFNB a appuyé sa volonté de soutenir l'AJEFNÉ pour développer davantage ses services aux membres et porter plus loin ses dossiers de revendications pour l'amélioration des services juridiques en français en Nouvelle-Écosse.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que, Thomas Kayter, le président de l'AJEFNÉ a accueilli cet engagement fort de l'AJEFNB en précisant son travail essentiel qui est accompli pour garantir l'accès à la justice dans les deux langues officielles. Il a précisé que l'AJEFNB était le pilier de la région atlantique et, qu'à ce titre, il est possible, ensemble, de bâtir un réseau de juristes d'expression française plus fort dans nos provinces atlantiques.

Pour y parvenir, une plus grande collaboration est nécessaire et les membres de chaque province doivent se connaître davantage. Maître Thomas Kayter, a souligné que la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, avec leur héritage acadien fort, se doivent de poursuivre le combat car c'est une injustice totale, pour les ancêtres acadiens de voir, en 2025, si peu de droits linguistiques réels en français.

Il a précisé qu'avec cette force régionale, la collaboration avec ses amis et alliés de l'ABC, contribuera également à la cause, notamment, avec les nombreux enjeux linguistiques de nature fédérale. Le succès dans la région atlantique dépend de la capacité à collaborer, à réunir les forces et à porter les enjeux à la table pancanadienne des droits linguistiques.

Maître Michelle Axworthy, présidente sortante de l'ABC section Nouvelle-Écosse, a confirmé cet engagement en mentionnant l'importance de créer davantage d'occasions de développement social et professionnel conjoints. Elle a précisé, qu'ensemble, les liens créés favorisent une meilleure connexion au sein de la communauté juridique francophone et permettent de les tenir informés des principaux développements de l'accessibilité des services juridiques en français.

Le renforcement des liens pour l'amélioration des services juridiques en français au niveau de l'Atlantique est une ambition fièrement soutenue avec le rapprochement des associations des

deux provinces. Il s'agit ici d'une première étape qui permettra l'organisation de plus d'événements conjoints et de formations accessibles à tous les membres de chaque province. Cette plus grande visibilité et structuration permettra aussi de soutenir nos voisins de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve-et-Labrador dans une dynamique globale de développement d'une communauté de juristes d'expression française régionale.



Photo 1 : De droite à gauche

Vincent Anama, directeur général
AJEFNÉ

Larissa MacKinnon, directrice générale
ABC section Nouvelle-Écosse

Maître Michelle Axworthy, présidente
sortante ABC section Nouvelle-Écosse

Maître Thomas Kayter, président
AJEFNÉ

Maître Denis Lavoie, président AJEFNB

PRÉSIDENTENCES DE L'AJEFNB

FONDÉE EN 1987



1987 ~ 1989 Maurice Bourque	2001 ~ 2002 Charles Gervais	2014 ~ 2016 Mélanie Tremblay
1989 ~ 1991 Sylvio LeBlanc	2002 ~ 2003 Louise Aucoin	2016 ~ 2018 Yves Goguen
1991 ~ 1992 Louise Somers	2003 ~ 2004 Harold Michaud	2018 ~ 2024 Florian Arseneault
1992 ~ 1994 Euclide LeBouthillier	2004 ~ 2005 Lynne Castonguay	
1994 ~ 1996 Basile Chiasson	2005 ~ 2007 Sacha D. Morisset	
1996 ~ 1998 Honoré Bourque	2007 ~ 2010 Anik Bossé	
1998 ~ 1999 Serge Rousselle	2010 ~ 2011 Serge Rousselle	
1999 ~ 2001 Luc Desjardins	2011 ~ 2014 Julie Emond-McCarthy	

1987-1989 Maurice BOURQUE

1989-1991 Sylvio LEBLANC

1991-1992 Louise SOMERS

1992-1994 Euclide
LEBOUTHILLIER

1994-1996 Basile CHIASSON

1996-1998 Honoré BOURQUE

1998-1999 Serge ROUSSELLE
(remplacé par Pierre GIONET, par intérim)

1999-2001 Luc DESJARDINS

2001-2002 Charles GERVAIS

2002-2003 Louise AUCOIN

2003-2004 Harold MICHAUD

2004-2005 Lynne CASTONGUAY

2005-2007 Sacha D. MORISSET

2007-2010 Anik BOSSÉ

2010-2011 Serge ROUSSELLE

2011-2014 Julie EMOND-
MCCARTHY

2014-2016 Mélanie TREMBLAY

2016-2018 Yves GOGUEN

2018-2024 Florian ARSENEAULT

2024-auj. J.M. Denis LAVOIE



CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024 - 2025



J.M. DENIS LAVOIE
Président



FLORIAN ARSENEAULT
Président sortant



ALEXANDRE VIENNEAU
Vice-président



BRIGITTE OUELLETTE
Secrétaire-trésorière



MONICA PLOURDE
Rep. Madawaska



MARILYNE ST-LAURENT
Rep. Restigouche



TINA LAGACÉ-RIVARD
Rep. Carleton-Victoria



PIERRE FOUCHER
Rep. Services juridiques



MARIE-EVE NOWLAN
Rep. Westmorland



SAMUEL LEBLANC
Rep. Corps professoral de l'UdeM



ISABELLE CAISSIE
Rep. Fredericton



HAROLD MICHAUD
Rep. Péninsule-Acadienne



STEPHANIE LUCE
Rep. Miramichi/Kent



PIERRE-VINCENT GUIGNARD
Rep. Étudiant.e.s de l'UdeM



Stéphanie Luce

Avocate et représentante Miramichi/Kent



Stéphanie est originaire de Tracadie-Sheila et habite à Cocagne. Elle a été admise au Barreau en juin 2001 et elle a été nommée conseillère du Roi en décembre 2024. Elle a pratiqué le droit au sein des cabinets Stewart McKelvey et Cox & Palmer. Depuis janvier 2025, elle est Directrice du service juridique de la Ville de Dieppe.

Subsidiairement à la pratique en droit, Stéphanie a cultivé un engagement communautaire en gouvernance avec divers organismes y compris le Barreau du Nouveau-Brunswick, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, l'Association des juristes d'expression française et la Croix-Rouge canadienne.



Elle a privilégié œuvrer au sein des comités du Barreau qui touchent les nouveaux membres, dont à titre de présidente du Comité des stages pour plus d'une décennie. Elle a aussi fait partie du groupe de travail chargé de faire des recommandations pour améliorer le processus de vérification des compétences des candidats à l'admission. Ce projet a culminé en une ambitieuse refonte du programme d'admission au Barreau du Nouveau-Brunswick. Au sein du groupe de travail, Stéphanie s'est souciée que le programme réalise son but d'équivalence dans les deux langues officielles. Stéphanie est membre du Conseil du Barreau depuis janvier 2022, représentant la région du Reste de Westmorland, Kent et Albert.



Elle y a sollicité la création d'un comité chargé d'assurer que le Barreau respecte ses obligations linguistiques et exerce du leadership quant à l'égalité des deux langues officielles au sein des activités du Barreau. Le Conseil du Barreau a accepté et a créé ce comité en février 2024, et Stéphanie en assume la présidence inaugurale.

Stéphanie recevra son diplôme de Maîtrise en Droit (L.L.M.) de l'Université de Moncton en mai 2025.

Sa thèse est intitulée « “This is ridiculous, so kiss and make up, or move” : le harcèlement dans les voisinages et la déconstruction du chez-soi ».

Son travail se veut un premier fondement pour appuyer la compréhension des facteurs qui amplifient et atténuent le harcèlement de la part de voisins ainsi que ses effets ; son souhait est de voir une amélioration de la réponse apportée par l'appareil judiciaire dans les situations de harcèlement de voisinage.

Pierre-Vincent Guignard

Étudiant et représentant des personnes étudiantes de l'UdeM



Pierre-Vincent Guignard est originaire de Lamèque dans la Péninsule acadienne, dans le Nord-Est du Nouveau-Brunswick.

Il entamera sa deuxième année du programme de Juris Doctor à l'Université de Moncton à l'automne prochain. Il occupe actuellement le poste de vice-président externe de l'Association des étudiant·e·s en droit de l'Université de Moncton (AÉDUM) et agit comme représentant étudiant auprès de l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (AJEFNB).

Son parcours est également enrichi par des études en administration des affaires à l'Université de Moncton qui lui ont permis d'acquérir des connaissances précieuses en gestion et en organisation, compétences utiles pour sa future pratique du droit. Il planifie éventuellement se joindre à l'étude légale Guignard Gauvin pour y travailler avec son père.



RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CA

Janvier 2025 à avril 20245

24 février 2025 : Il est proposé, et dûment appuyé, que l'AJEFNB envoie un sondage par courriel aux membres afin de déterminer s'ils souhaitent que l'AJEFNB prenne position sur le changement de nom de l'Université de Moncton. Adoptée à l'unanimité.

15 avril 2025 : Il est proposé, et dûment appuyé, que l'AJEFNB présente une demande d'intervention à la Cour suprême du Canada dans le dossier *Société de l'Acadie du Nouveau-Brunswick c. Le très honorable premier ministre du Canada*, et pour se faire, présente une demande au programme de contestation judiciaire pour déboursier les frais de cette demande. Adoptée à l'unanimité.



Un rappel que l'AJEFNB est toujours à la recherche de personnes pour combler les postes suivants sur son conseil d'administration:

Représentant.e de la région Chaleur

Représentant.e de la région Fundy

Si l'un de ces postes vous intéresse, n'hésitez pas à contacter l'AJEFNB à:

association@ajefnb.nb.ca



COMMUNIQUÉ

(Janvier 2025 à avril 2025)

24 janvier 2025 - Appui au Rapport annuel du Commissariat aux langues officielles du Nouveau-Brunswick

4 février 2025 - Nomination de l'honorable Maurice C. Richard comme juge à la Cour du banc du roi du Nouveau-Brunswick

8 avril 2025 - Nomination de l'honorable Martin Goguen comme juge à la Cour provinciale de Campbellton

ANNONCES DIVERSES

Adhésion des membres de l'AJEFNB

Le renouvellement de l'adhésion des membres pour l'année 2025 sera lancé dans quelques semaines! Un courriel vous sera envoyé à cet effet avec les modes de paiements disponibles.

Formations professionnelles de l'AJEFNB

L'AJEFNB est toujours à la recherche de personnes conférencières et de sujets pour ses formations professionnelles. Si offrir une formation professionnelle vous intéresse, ou si vous avez des idées de sujets pour lesquels vous aimeriez recevoir une formation professionnelle, n'hésitez pas à contacter l'AJEFNB à association@ajefnb.nb.ca.

Volume 53, no 2 du Bref - Juillet 2025

La prochaine édition de votre Bref sera publiée en juillet 2025. Si vous avez des annonces diverses ou des éléments indispensables que vous aimeriez retrouver dans la prochaine édition, veuillez soumettre le tout par courriel au association@ajefnb.nb.ca.

RÉSEAUX SOCIAUX ET ADHÉSIONS

257 adhésions pour 2024



956 j'aimes / 1200 abonnés



68 abonnés



115 abonnés



FÉLICITATIONS!

Le 31 mars dernier, nos deux employés, Amélie Ouellette et Nathan Pelletier, ont quitté leurs fonctions puisque leurs contrats respectifs ont pris fin. Mme Ouellette complètera son stage du Barreau auprès de Me Marie-Michèle Lanteigne au cabinet juridique Marie-Michèle Lanteigne P.C. Inc. et M. Pelletier compte également compléter son stage.

Nous sommes ravis d'avoir pu compter sur eux au sein de notre association puisque leur travail acharné, leurs connaissances ainsi que leur passion pour le domaine juridique ont grandement été bénéfiques pour l'AJEFNB. Merci et bon succès pour le futur!

L'AJEFNB tient également à féliciter les personnes finissantes de la Faculté de droit de l'Université de Moncton 2025! Nous vous souhaitons bon succès dans vos stages et examens du Barreau!



Personnes finissantes 2025 - Faculté de droit, Université de Moncton

Le Bref est publié par:

L'Association des juristes d'expression française du N.-B. inc.



18, avenue Antonine-Maillet
Pavillon Adrien-J.-Cormier
Université de Moncton Moncton, (N.-B.) E1A 3E9
(506) 853-4151
association@ajefnb.nb.ca
www.ajefnb.nb.ca



L'AJEFNB est une association à but non lucratif. Créée en 1987, elle oeuvre activement à l'avancement de l'exercice du droit en français au Nouveau-Brunswick. Forte de ses 257 membres – avocates et avocats, juges, stagiaires, étudiantes et étudiants – elle occupe une place de choix sur la scène publique et politique.

Rédactrice : Me Pascale Rioux-Doucet

Copyright AJEFNB Tous droits réservés

Mai 2025